



ÉTABLISSEMENT

Chartres Métropole (28)

Place des Halles

28019 Chartres cédex

AVIS DE CONCESSIONS**SERVICES**

Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Chartres Métropole (28).
Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale
Activité du pouvoir adjudicateur: Environnement

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: CONCESSION/DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIF À L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT AVEC CONSTITUTION D'UNE SEMOP.

Description: Affaire 25A001 - CONCESSION/DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIF À L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT AVEC CONSTITUTION D'UNE SEMOP

Identifiant interne: 25A001.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'il s'agit d'une procédure ouverte, de sorte qu'ils devront remettre dans le même temps, leur dossier de candidature et leur dossier d'offre. Dans le cadre de cette procédure, seules seront analysées les offres des candidats dont le dossier de candidature a été admis.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nature supplémentaire du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 90000000. 41110000. 90400000. 90410000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays: France.
Informations complémentaires de la procédure : Les candidats devront impérativement réaliser une visite obligatoire des ouvrages dans le cadre de l'élaboration de leur offre. Les modalités sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le délai de validité des offres est de 6 mois. En complément de la section I-1.1 Acheteur, l'activité principale de l'entité adjudicatrice est l'eau.

2.1.3 Valeur

Informations complémentaires du marché: 360000000 EUR.
Informations complémentaires du marché: 0 EUR.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires du marché: Le contrat porte sur le territoire de Chartres Métropole qui regroupe actuellement 66 communes. Chartres Métropole agit en tant qu'entité adjudicatrice..

Informations complémentaires de la procédure: Les candidats devront impérativement réaliser une visite obligatoire des ouvrages dans le cadre de l'élaboration de leur offre. Les modalités sont indiquées dans le règlement de la consultation. Le délai de validité des offres est de 6 mois. En complément de la section I-1.1 Acheteur, l'activité principale de l'entité adjudicatrice est l'eau.

Base juridique : Directive 2014/23/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Informations complémentaires du marché: Le contrat porte sur le territoire de Chartres Métropole qui regroupe actuellement 66 communes. Chartres Métropole agit en tant qu'entité adjudicatrice..

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 25A001.

Titre: CONCESSION/DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIF À L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT AVEC CONSTITUTION D'UNE SEMOP.

Description: La présente consultation a pour objet de confier à un concessionnaire constitué sous forme de SEMOP la gestion des services publics de production, de transport, de stockage et de distribution d'eau destinée à la consommation

humaine ainsi que le service public de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la Communauté d'Agglomération de CHARTRES METROPOLE à l'intérieur du périmètre visé au contrat pour une durée de 15 ans à compter du 1er janvier 2026 soit jusqu'au 31 décembre 2040.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: travaux.

Classification CPV: 90000000. 41110000. 90400000. 90410000.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2026.

Date de Fin: 31/12/2040.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 360000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: 1) La présente consultation est organisée conformément aux dispositions du code de la commande publique et notamment ses articles L. 3111-1 et suivants et R. 3111-1 et suivants relatifs aux contrats de concession et selon une procédure « ouverte ». Les candidats doivent remettre leur candidature et leur offre avant la date et heure limites fixées au présent avis à l'adresse du profil acheteur précisé en section 1 du présent avis 2) Le Dossier de consultation des entreprises (DCE) est mis à disposition gratuitement aux candidats. 3/ Si des pièces demandées dans le dossier de candidature sont absentes ou incomplètes, l'Autorité concédante pourra demander au candidat de compléter leur dossier de candidature. 4/ Il est précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent. 5/ L'appréciation des garanties professionnelles et financières et de l'aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public et la continuité du service public est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre d'un groupement possède la totalité des compétences requises pour l'exécution du contrat. Par ailleurs, la preuve de leurs garanties et aptitudes précitées peut être apportées par tout autre moyen ou justificatif. 6/ Conformément à l'article R. 3123-19 du CCP, afin de permettre l'appréciation de leurs dossiers de candidatures, les candidats peuvent demander que soient également prises en considération les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens entretenus. Dans ce cas, les candidats devront justifier des capacités de ces opérateurs économiques en produisant les mêmes documents que ceux dont la production leur est demandée par l'autorité délégante. Dans ce cas, ils justifient des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'ils en disposeront pour l'exécution du contrat. Pour ce faire, les candidats produisent alors une déclaration du ou des opérateurs économiques présentés ou, plus généralement, un engagement formalisé en ce sens (CE, 15 mars 2019, SAGEM, n° 413584). 6/ En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des pièces énumérées ci-avant à l'exception de la lettre de candidature qui reste unique et qui sera renseignée par chacun des membres. 7/ Le règlement de la consultation précise les modalités de remise des offres..

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: other.

Approche de réduction des impacts environnementaux: Autre

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Critères tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Critère 1 : Qualité du service rendu aux usagers et valeur technique de l'offre.

Description : Critère 1 : Qualité du service rendu aux usagers et valeur technique de l'offre.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère Qualité :

Nom : Critère 2 : Qualité, niveau et cohérence des engagements financiers.

Description : Critère 2 : Qualité, niveau et cohérence des engagements financiers.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère Qualité :

Nom : Critère 3 - Niveau des engagements contractuels et juridiques.

Description : Critère 3 - Niveau des engagements contractuels et juridiques.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

Critère Prix :

Nom : Critère 4 – Développement durable.

Description : Critère 4 – Développement durable.
Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.
Nom : Portail profil acheteur territoire communautaire.
URL : <https://www.c-chartres-marches.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 07/04/2025 à 15:00.
Soumission électronique : Requête
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête
Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire ou en cas de groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur..

5.1.15 Techniques

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans
Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Chartres Métropole (28)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Chartres Métropole (28)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Chartres Métropole (28)
Organisation qui traite les offres : Chartres Métropole (28)

Section 8 - Organisations

Organisation : Chartres Métropole (28)

Nom officiel : Chartres Métropole (28).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20003318100021.
Adresse postale : Place des Halles.
Adresse postale : Place des Halles.
Ville : Chartres cedex.
Code postal : 28019.
Pays : France.
Point de contact: Service marchés publics.
Adresse électronique: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.
Téléphone: +33 237234064.
Adresse internet: <http://www.chartres-metropole.fr/>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans
SIRET : 17450005800022
Point(s) de contact : Greffe du Tribunal
Département : Greffe
code postal : 45057
Pays : France
Tél : +33 238775900
Mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr
Site(s) internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr>
url d'échange d'information : <https://www.telerecours.fr>
Taille de l'opérateur économique : Aucun

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :67b51309-3d84-4032-8e4f-29058cf85606
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 2025/01/13 à 17:22.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.